

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

MDE 24/042/2006 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 246/05 (MDE 24/087/2005 du 21 septembre 2005) et suivantes (MDE 24/091/2005 du 11 octobre 2005, MDE 24/094/2005 du 1^{er} novembre 2005, MDE 24/104/2005 du 28 novembre 2005, MDE 24/008/2006 du 26 janvier 2006 et MDE 24/033/2006 du 24 avril 2006)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

DÉTENTION AU SECRET / TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS / RETOUR FORCÉ

SYRIE **Mustafa Omar Abdi Malik (h), 19 ans (âge corrigé), ressortissant somalien**

Muhammad Ismail al Daj (h), environ 19 ans

Muhammad Anis al Turk (h), environ 18 ans

Nouveaux noms :

Abd al Rahman al Sulti (h)

Wissam al Ghorani (h)

Londres, le 16 juin 2006

Le 31 mai, Mustafa Omar Abdi Malik a finalement été libéré, sans avoir été inculpé. Il a demandé à Amnesty International de « remercier toutes les personnes qui se sont donné tant de mal pour [l']aider ». Les quatre autres hommes nommés ci-dessus sont détenus au secret dans la prison de Saidnaya, dans la banlieue de Damas, la capitale. Ils auraient été torturés.

À la fin du mois d'avril, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) avait accepté la réinstallation d'urgence de Mustafa Omar Abdi Malik en tant que réfugié. Peu après sa libération, celui-ci a quitté la Syrie pour aller rejoindre son père au Royaume-Uni.

Deux autres hommes seraient détenus depuis le 12 septembre 2005 en raison de leur appartenance présumée à un groupe « islamiste ». Il semblerait qu'ils n'aient pas été inculpés. Abd al Rahman al Sulti est originaire de Doma, près de Damas, et Wissam al Ghorani de Qura al Asad, une banlieue de la capitale. Ils ont été arrêtés en même temps que Muhammad Ismail al Daj et Muhammad Anis al Turk.

Arrêté le 6 septembre 2005, Mustafa Omar Abdi Malik a été détenu la plupart du temps au secret. Il a déclaré à Amnesty International qu'il avait été placé dans quatre centres de détention successifs, le dernier étant celui du Département de l'Immigration et de la Nationalité, à Damas, où il avait été transféré en février. Il a déclaré que vers la fin de l'année 2005 il avait été conduit, avec 36 autres prisonniers, à la *Fara Falastin* (Section Palestine), centre de détention du Service des renseignements militaires, à Damas, connu pour les actes de torture extrêmement violents qui y sont infligés aux détenus lors des interrogatoires. Cependant, la Section Palestine étant « pleine », les 37 hommes ont été transférés dans une prison militaire, où Mustafa Omar Abdi Malik a passé au moins neuf semaines. D'après ce qu'Amnesty International a compris, il y était surveillé par des représentants du Service des renseignements militaires. Il a été torturé et soumis à d'autres formes de mauvais traitements. Il a notamment été frappé pendant de longues périodes, parfois sur la plante des pieds avec des bâtons ; au moins une fois les coups se sont poursuivis jusqu'à ce que l'instrument se casse en deux.

Mustafa Omar Abdi Malik a été interrogé au sujet d'un ancien ami d'école, Seraj Khalbous. Quelques jours après son arrestation, alors qu'il était détenu par la Sécurité politique dans le centre de détention de Mezzé, un quartier de Damas, l'un des hommes qui avaient interrogé Mustafa Omar Abdi Malik l'a conduit jusqu'à la cellule de Seraj Khalbous et lui a demandé d'identifier le prisonnier. Mustafa Omar Abdi Malik dit avoir à peine reconnu Seraj Khalbous, dont les jambes étaient très enflées, probablement à la suite d'actes de torture. L'homme a ensuite demandé à Seraj Khalbous si Mustafa Omar Abdi Malik l'avait « accompagné huit mois auparavant ». Celui-ci a répondu négativement. Seraj Khalbous a été libéré en octobre, après avoir été hospitalisé d'urgence à la suite de tortures qu'il avait subies dans les locaux de la branche de la Sécurité politique à al Fayhaa, un quartier de Damas.

Au cours de sa détention, Mustafa Omar Abdi Malik a été contraint à déposer ses empreintes digitales (en guise de signature) sur trois documents attestant de ses « aveux », deux des documents étaient vierges et sur le troisième figurait une déclaration dactylographiée qu'il n'a pas été autorisé à lire.

Mustafa Omar Abdi Malik a été détenu dans des conditions déplorables : il était la plupart du temps enfermé dans des cellules sales où il faisait froid, souvent sans même une couverture à sa disposition ; il était très peu nourri, avec des aliments de qualité médiocre. Il a été malade plusieurs fois et a été hospitalisé à quatre reprises, car il souffrait d'une infection gastrique et de crises d'asthme fréquentes. Il est arrivé que des gardiens de prison lui confisquent ses médicaments, notamment un inhalateur qui lui avait été donné pour son asthme.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

– exprimez votre préoccupation quant au fait que Muhammad Ismail al Daj, Muhammad Anis al Turk, Abd al Rahman al Sulti et Wissam al Ghorani sont détenus au secret et qu'ils risquent d'être torturés ; rappelez aux autorités que ces hommes doivent être autorisés sans délai à prendre contact avec un avocat, à recevoir des visites de leurs proches et à bénéficier des soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin ;

– demandez instamment aux autorités de veiller à ce que ces quatre hommes soient traités avec humanité et ne soient victimes ni de torture, ni d'autres formes de mauvais traitements au cours de leur détention ;

– exhortez les autorités à les libérer immédiatement, à moins qu'ils ne soient inculpés d'une infraction dûment reconnue par la loi et bénéficient d'un procès équitable dans un délai raisonnable, conformément aux normes internationales.

APPELS À :

Président de la République arabe syrienne :

His Excellency Bashar al-Assad

Presidential Palace

Al-Rashid Street

Damas

République arabe syrienne

Fax : +963 11 332 3410

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Président de la République,

Ministre de la Défense :

His Excellency General Hassan Ali Turkmani

Ministry of Defence

Omayyad Square

Damas

République arabe syrienne

Fax : +963 11 223 7842

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Ministre,

Ministre des Affaires étrangères :

His Excellency Walid Mu'allim

Ministry of Foreign Affairs

al-Rashid Street

Damas

République arabe syrienne

Fax : +963 11 332 7620

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Ministre,

COPIES aux représentants diplomatiques de la Syrie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 28 JUILLET 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*